

gente ou de tirer une conclusion certaine. Le programme est encore nébuleux. Mais nous pouvons toujours dire ceci, que l'idée de relations commerciales plus actives avec les autres parties de l'empire nous sourit grandement. Seulement, nous attendons qu'on nous fournisse plus de détails : dites-nous quels sont vos plans et nous les discuterons. De cœur et d'aspirations nous sommes déjà indissolublement unis à l'empire. Quant aux relations commerciales, si on désire les faire plus étroites, nous, Canadiens, serons toujours prêts à discuter toute proposition que la mère patrie nous fera dans ce sens. Telle a été notre attitude dans le passé, et notamment lors de la conférence intercoloniale. Et à ce sujet, il ne sera pas hors de propos de rappeler que le Canada a été le premier à accorder, librement, de son propre mouvement, un traitement de faveur aux marchands de la Grande-Bretagne. C'est à la mère patrie de prendre l'initiative de ce qui devra être pour elle une révolution fiscale. Sommes-nous en mesure d'offrir à la métropole quelque chose qui vaille en retour du sacrifice qu'il lui faudra sans doute faire pour nous dans la circonstance? Il y a là matière à discussion. Notre attitude, je le répète, devrait être expectante, nous devrions nous tenir prêts à débattre la question, au besoin, avec la mère patrie et à discuter la question de développer les échanges au sein de l'empire, ainsi que celle de resserrer les liens qui unissent les diverses parties de l'empire.

Mais j'ai déjà parlé plus longtemps que je ne l'aurais dû faire en une circonstance comme celle-ci. Je me permettrai de signaler l'avant-dernier paragraphe du discours du trône; mes honorables amis de la gauche ne m'en voudront pas, j'en suis sûr, d'attirer leur attention sur ce passage que je vais leur lire :

Vu la longue session de l'année dernière, pendant laquelle vous vous êtes occupés de tant de questions importantes, il n'est pas probable que, cette année, l'accomplissement de vos devoirs vous retienne ici bien longtemps.

Je ne veux pas faire d'allusions blessantes, ni entrer dans aucun détail; je me bornerai à suggérer aux honorables députés de la gauche, dans le meilleur esprit du monde, qu'ils mériteraient bien de la patrie s'ils travaillaient, de concert avec les ministres, à mettre à effet le désir exprimé par son Excellence et à réaliser l'espoir ainsi conçu. Je pourrais m'étendre sur ce sujet, mais je m'aperçois que j'ai excédé la longueur de temps qui m'était réservé. Encore une fois, les représentants du peuple se trouvent réunis en parlement pour l'élaboration de mesures favorables au progrès du pays. Jamais auparavant dans l'histoire du Canada, la perspective n'a été aussi brillante. La caisse publique regorge; les champs fertiles de l'Ouest se peuplent rapidement d'immigrants désireux de se fonder un foyer et de se créer une famille; les colons et les

M. GRANT.

capitiaux affluent sur nos bords. Assurément, c'est notre devoir de prendre des mesures larges, comme l'exigent le développement du Canada et ses perspectives d'avenir, en vue de répondre aux nécessités de notre commerce dont la croissance est si rapide. Heureusement, toutes les questions irritantes de race et de clocher sont disparues à tout jamais, c'est mon ardent espoir, M. l'Orateur—grâce surtout au maître esprit qui a présidé aux destinées du pays depuis l'avènement des libéraux au pouvoir,—et nous pouvons compter avec confiance sur une longue période de progrès et de prospérité nationale. Le peuple canadien n'a rien à craindre pour l'avenir, si des mesures à la fois hardies et sages sont prises en vue d'assurer notre développement. Si nous voulons mener à bien la noble tâche de fonder une nation dans la moitié nord de ce continent, ayons soin de lui assurer une assise forte, ferme, solide. Soyons fidèles à nos splendides traditions, mettons sagement à profit le magnifique héritage dont la Providence nous a dotés, et dès la présente génération nous aurons certainement contribué à un très haut degré à assurer l'avenir de notre bien-aimé Canada.

M. L. A. RIVET (Hochelaga) (Texte) : M. l'Orateur, la tâche qui m'incombe d'appuyer l'adresse en réponse au discours du trône comporte une responsabilité dont le souci m'obsède. J'aurais été tenté de m'y soustraire si l'espoir de votre indulgence et la conviction profonde d'un devoir à remplir envers ma province et envers mon pays ne m'eussent engagé à l'assumer.

Le commentaire habile et éloquent que vient de faire du discours du Trône l'honorable député d'Ontario-nord (M. Grant) m'a cependant, je dois le reconnaître, singulièrement facilité l'exercice de cette tâche.

Vous me permettez tout d'abord, M. l'Orateur, de vous féliciter bien cordialement sur votre élection au poste élevé que vous occupez. Votre choix comme Président de cette Chambre a été accueilli avec une extrême faveur par tout le pays. Ce choix a été particulièrement agréable aux deux grandes provinces du Dominion auxquelles vous appartenez, l'une par votre naissance et votre éducation, l'autre comme l'un de ses représentants les plus distingués. Personne ne doute qu'à l'instar de votre prédécesseur vous apporterez dans l'accomplissement de vos fonctions une urbanité exquise et une profonde connaissance du droit constitutionnel et parlementaire.

Mon collègue, l'honorable député d'Ontario-nord, a exprimé sa vive satisfaction de la situation prospère de notre pays. Je n'ai pas besoin de dire que je partage entièrement son sentiment. Cette prospérité qui attire les regards non seulement des citoyens du Canada, mais aussi de l'observateur étranger, s'imposait évidemment à l'attention de Son Excellence le Gouverneur général, et la mention qui en est faite dans